

# Pendant la crise, au chevet des chefs d'entreprise

Marc Levilly, un des quatre associés du cabinet d'expertise-comptable Cogédiac basé à Caen.

Ouest-France

Pour faire face à la crise, les chefs d'entreprise ont eu besoin de soutiens de professionnels. Retour sur deux expériences avec un expert-comptable de Caen et une banquière à Trouville.

Témoignage

**« Pour nos clients, nous avons un peu le rôle du médecin de famille. Beaucoup de chefs d'entreprise sont assez seuls dans leur prise de décision. Nous devons être à leurs côtés. »** Une définition de la mission de l'expert-comptable encore plus vraie au moment où les entreprises subissent un choc totalement inédit depuis la mi-mars.

Marc Levilly est un des quatre associés de Cogédiac, cabinet d'expertise-comptable basé à Caen et Lisieux (Calvados). Cette société compte dix-neuf collaborateurs et près de 300 clients. **« Dans cette crise, la menace a été immédiate pour de nombreuses entreprises, explique-t-il. Des questions de trésorerie se sont rapidement posées. Du jour au lendemain, elles n'avaient plus aucune recette. Dans les premières semaines du confinement, nous avons eu un très gros travail d'accompagnement. »**

**« Les nuits ont été courtes »**

Mais dans un premier temps, le cabinet doit, lui aussi, transformer son organisation. **« Nous avons eu une chance. Nous étions prêts technologiquement. Tous les collaborateurs peuvent se connecter à distance sur le serveur du cabinet pour avoir accès aux logiciels de comptabilité et à toute la documentation. Les ouvrages de référence sont depuis longtemps dématérialisés. Une journée par semaine en télétravail figure aussi dans le projet du cabinet. L'esprit nomade est déjà ancré chez beaucoup d'entre nous. »**

Résultat, deux ou trois personnes se retrouvent en alternance au cabinet. Les autres télétravaillent. **« Nous avons maintenu le lien du point café de 9 h... mais en visioconférence. »**

La mise en place des mesures d'aides décidées par l'État a été la première urgence des experts-comptables. **« Nous avons monté les dossiers de chômage partiel pour nos clients. Nous avons dû mobiliser quatre personnes à temps plein. En temps normal, nous n'avons que deux personnes pour le service des payes »**, compte Marc Levilly.

Pour chaque nouveau dispositif, l'expert-comptable a dû jouer son rôle de conseil : **« Report de charges fiscales et sociales, report des échéances des prêts... On fait ou on ne fait pas ? À chaque fois, nous nous posons la question avec notre client. »** Pour les prêts garantis par l'État, des nouvelles prévisions de trésorerie sont nécessaires. Encore une mission pour l'expert-comptable.

**« Nous avons été aussi d'importants pourvoyeurs d'informations. D'un côté, il y a les annonces des ministres, de l'autre, la réalité du terrain. La mise en place des nouveaux outils de soutien ouvrait obligatoirement de nouvelles questions. »**

Difficile dans ces conditions pour l'expert-comptable de débrancher : **« Les nuits ont été courtes. Je me suis souvent réveillé à 3 h avec une question qui tournait dans ma tête. »**

Avec la reprise de l'activité, les entreprises vont avoir encore besoin des experts-comptables : **« Nous allons devoir absorber le retard sur des actes obligatoires comme les déclarations fiscales, les assemblées générales. Mais surtout, l'accompagnement va continuer. Nous vivons un choc économique majeur. J'ai envie d'être optimiste et dire que nous pouvons nous en sortir par le haut grâce à des investissements vertueux. »**

Jean-Christophe LALAY.